

## PROCES VERBAL

(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Jean-Marie GELOT, Denis THIBAUT, Nicolas CAQUINEAU, Laurette CHARRIER, Bernadette DENIS, Patricia LUCAS, Laeticia MAILHE, Marielle NEVEU, Roger PRAILE, Béatrice VALADE.

Absents excusés : Laurent BAUDIN, Christian GANTEIL qui donne pouvoir à Béatrice VALADE, Cédric GESTRAUD.

Ordre du jour :

### Délibérations :

- Remboursement de frais.
- Participation aux travaux de berges de la Sèvre.
- Stationnement des commerces ambulants.
- Personnel communal : validation des décisions relatives au RIFSEEP et à la protection sociale complémentaire.

### Informations diverses :

- Bilan de la commission « Culture Patrimoine ».
- Le point sur le projet « Renaturation du site de la SIECO ».
- Le point sur les travaux en cours.

### Questions diverses.

Mme Béatrice VALADE est nommée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les procès-verbaux des réunions du 4 juillet et du 5 septembre 2024.

## 1) Délibérations à prendre :

### ➤ Remboursement de frais :

Les membres du conseil municipal acceptent de rembourser à

- Mr Jean-Marie GELOT la somme de 17,70 € correspondant à la duplication de clés.
- Mr Denis THIBAUT la somme de 79.42 € correspondant à des achats réalisés pour Le pot de clôture des conviviales.

### ➤ IIBSN : Participation aux travaux de berges de la Sèvre Niortaise :

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal accepte à l'unanimité de participer financièrement à hauteur de 50 % aux travaux de berges qui vont être réalisés à La Mue, dont le cout total est estimé à 91 243 € HT et pour lesquels la ligne budgétaire était prévue.

### ➤ Stationnement des commerces ambulants :

Mr le Maire rappelle que deux commerçants ambulants stationnement leurs véhicules une fois par semaine sur la place « Jean René Constant QUOY » afin d'effectuer de la vente à emporter. Considérant que les frigos sont raccordés au réseau communal, le conseil municipal décide de fixer le dédommagement de frais à 40 € annuel par commerçant (en supplément du droit d'occupation du domaine public qui s'élève à 30 €/an).

### ➤ Personnel communal :

Après passage au CST, le conseil municipal entérine la révision du RIFSEEP tel que proposée lors de la réunion de juillet et les conditions d'adhésion à la prévoyance « maintien de salaire » tel que proposées lors de la réunion de septembre.

## 2) Informations diverses :

### - Bilan de la commission « Culture-Patrimoine » :

Mme Denis, responsable de cette commission, fait le point sur les sujets suivants :

- Le cinéma de plein qui a eu lieu sur la place du port en août et organisée par la ccvsa fut une vraie réussite.
- La nomination des venelles devrait se finaliser par la pose de plaques de rues. Une inauguration est envisagée lors des prochaines conviviales avec l'idée d'une déambulation animée et commentée.
- La bibliothèque : l'heure du conte au profit des enfants de l'école est désormais organisée par les bénévoles le vendredi. La fréquentation et l'attrait du lieu pose question à la commission qui envisage peut-être une expo photos.
- Le flyer « Circuits Patrimoine » sera à retravailler avant la saison touristique prochaine afin d'être en accord avec la réalité du village.

- Proposition de la « fête du dragon » par une habitante du village : après échanges, il s'avère que le financement de cette manifestation n'est pas envisageable. Cependant le portage du projet par plusieurs associations ainsi que l'aide logistique de la municipalité peuvent être explorés.
- Autre animation possible :
  - La fête du four qui consisterait en un partage de plats préparés par les habitants et cuits dans le four de la halle.
  - Participation citoyenne : Tout comme les actions de nettoyage du cimetière, et après avoir fait appel aux bénévoles, différents lieux patrimoniaux communaux pourraient être nettoyés et entretenus tels que les lavoir, fontaine, abreuvoir, parterre ...

Ces informations seront relayées dans le bulletin municipal afin d'inciter la population à participer à la mise en valeur du travail effectué par tous (employés communaux et volontaires).

#### **- Le point sur le projet de renaturation du site de la SIECO :**

Mr le Maire fait le point sur ce dossier. Il ajoute que l'étude financière réalisée par un conseiller du trésor public n'est pas favorable à la poursuite du projet initial. D'autre part, il regrette l'empressement de l'EPF à acheter le site qui devra être rétrocédé à la commune avant la fin de l'année.

D'autres idées émergent : la création d'un open-spaces (espace de travail partagé) dans le bâtiment existant ; ou de l'habitat partagé.

#### **- Le point sur les travaux en cours :**

- La mise aux normes de la MAM est en cours par la création de deux chambres au lieu d'un dortoir. L'intervention des artisans a débutée. Une demande de subvention de 80 % a été adressée à la CAF afin de pouvoir financer ces travaux imprévus. L'ouverture de cette structure est envisagée en novembre : la communication auprès des familles sera relayée par la municipalité. Il est ajouté que l'association « Les p'tites grenouilles » qui a été dissoute souhaite faire un don (du solde en caisse) au profit du foyer des jeunes de Maillé.
- La voirie : à la suite des crues, un programme important de travaux a été préparé mais n'a pas été réalisé en raison de l'absence de réponse à la demande de subvention d'état (DSEC). D'autre part, une nouvelle subvention du Département va voir le jour, elle concerne l'entretien des pistes cyclables. Il est proposé de lancer ces chantiers en urgence afin d'éviter tout accident et de faciliter les déplacements des usagers.
- L'installation de la Fibre à Bazoin : en attente de finition du chantier.
- Eglise : lors du nettoyage de la toiture et du clocher, il a été constaté la présence très importante de pigeons dont les fientes abiment l'édifice.

#### **- Bilan de la réunion organisée par la commission « cantine » :**

Lors de cette réunion organisée le 24 septembre, très peu de parents étaient présents néanmoins ils sont très contents du service et des menus. Des interrogations sont soulevées au sujet du déplacement des enfants les jours d'intempéries, la majorité des conseillers municipaux sont opposés à la mise en place d'un bus et proposent d'autres possibilités qui relèvent du bon sens. Le règlement intérieur sera révisé dans ce sens par la commission avant d'être validé par le conseil municipal.

- Le conseil municipal accepte la proposition du syndicat d'organiser les mardis anti-gaspi en novembre dans la cuisine de la salle polyvalente.

### **3) Questions diverses :**

- Mme Charrier fait savoir qu'une matinée « entretien du cimetière par les bénévoles » est prévue le 25 octobre. Elle ajoute que les colis de Noël ont été commandés.
- Mme Denis intervient au sujet du foyer des jeunes qui travaille avec l'aide d'Aurélien du kiosque pour créer une junior association : élection d'un bureau, ouverture d'un compte bancaire en vue de l'autonomie de l'équipe.
- L'organisation d'Octobre Rose est détaillée aux élus.
- Mme Lucas propose qu'une formation « 1<sup>er</sup> secours » soit dispensé aux membres du foyer des jeunes. Elle souhaite également que l'achat d'un robot pour le terrain de sport soit chiffré et qu'un panneau indiquant l'embarcadère soit positionnée au carrefour de l'église pour diriger la clientèle vers le port.
- Mme Valade souhaite qu'un miroir soit posé dans le virage de l'église afin de préserver la sécurité.
- Mr Praile fait le point sur l'organisation du marché de Noël en partenariat avec l'ogec.
- Mme Neveu fait le point sur l'organisation des vœux du maire au cours desquels les commissions seront présentées ainsi qu'un diaporama.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40.

Le Secrétaire de séance,  
Béatrice VALADE.

Le Maire,  
Jean-Marie GELOT.